

SÉANCE ORDINAIRE du 7 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le 7 septembre deux mil dix sept à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal dûment convoqué le 30 août deux mil dix-sept s'est réuni au
lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Renée COURTEL,
Maire.

Réception SP :

Publication : 8 septembre 2017 Présents : Mmes et MM. les Conseillers municipaux en exercice :
M. COZIC Christophe, Mme LE SCOUARNEC Claudine, M. SKOCZ Daniel,
M. DANIEL Sébastien, M. HERVE Patrice, M. JAMET François, Mme VEGER
Marion, M LE MOAL Nicolas, Mme LE FERREC Danielle, Mme LE DU
Maryse, M. LE MEUR Laurent, M. THEURE Martial et Mme THOMAS Marie-
Pierre.

Exceptés Mme LE DRENN Céline, Mme PONTREAU Marie et M. LE GOFF
Patrice
Mme DUIGOU Anne-Marie, empêchée, a donné pouvoir à Mme COURTEL
Renée
Mme FOUTEL Eliane, empêchée, a donné pouvoir à Mme LE FERREC
Danielle
Secrétaire : Mme Claudine LE SCOUARNEC
Secrétaire adjoint : M. Cyrille BONNIN

-:-:-:-:-

Délibération n°44/2017

Rythmes scolaires
-:-:-:-:-

Mme le maire expose que le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à
déroger à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours. Il permet au directeur
académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe de la
commune et du conseil d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la
semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement
hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le
temps scolaire sur l'année ou sur la semaine. Mme le Maire propose que le conseil
se prononce sur le rétablissement de la semaine de 4 jours.

Considérant les intérêts des élèves de la commune de Guiscriff ;
Considérant que l'école privée située sur le territoire communale a décidé
d'appliquer une organisation hebdomadaire sur 4 jours dès la rentrée 2017 ;
Après avis des conseils d'école en date du 23 juin 2017 ;
En considération de l'intérêt tout particulier que présente le rétablissement de la
semaine de 4 jours ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Émet un avis favorable au rétablissement de la semaine de 4 jours.

Vote :

- pour : 14
- contre : 1
- abstention : 0

Lors de la séance du conseil municipal du 7 septembre deux mil dix-sept les délibérations n°44/2017, n°45/2017, n°46/2017 et n°47/2017 ont été prises.

Renée COURTEL	Christophe COZIC	Claudine LE SCOUARNEC	Daniel SKOCZ	Anne-Marie DUIGOU
Patrice HERVE	Eliane FOUDEL	Sébastien DANIEL	Marie-Pierre THOMAS	François JAMET
Marion VEGER	Martial THEURE	Céline LE DRENN	Nicolas LE MOAL	Danielle LE FERREC
Patrice LE GOFF	Maryse LE DU	Laurent LE MEUR	Marie PONTREAU	